



Compte-rendu de l'audioconférence entre les OS et la Direction- 11 juin 2020 /10 H 30

OS participantes : CGT – CFDT- FO- Solidaires

- **Situation des effectifs**

La Direction ne nous a pas communiqué les chiffres la semaine dernière ni cette semaine. Mais M Derrac nous a indiqué que la situation des effectifs de la DDFiP 49 n'avait pas beaucoup bougé, sauf pour les ASA ordinaires. Rappel des chiffres antérieurs :

	au 29 mai	au 20 mai	au 15 mai
agents présents	421	404	281
agents en télétravail	164	158	180
agents en ASA « garde d'enfants »	112	112	112
agents en ASA « santé fragile »	56	56	56
agents en ASA ordinaires	126	149	250

- **Accueil du public**

La CGT Finances Publiques 49 est satisfaite que les services rouvrent au public. J'ai rappelé que notre demande est d'ouvrir uniquement où c'est possible : agents présents en nombre suffisant et respect des distances physiques. En effet la protection des agents est notre priorité. Le port du masque sera obligatoire pour les contribuables/redevables, s'ils n'en ont pas, ils ne seront pas reçus.

Les services n'ouvriront que le matin, l'après-midi sera réservé aux rendez-vous.

- **Prime Covid**

J'ai rappelé que la CGT Finances Publiques revendique, au vu de l'engagement des agentes et des agents et de leur conscience professionnelle constante et non uniquement pendant cette crise, l'attribution de la prime à toutes et tous. En effet, la CGT précise que l'engagement est présent chez tous les agents mais que c'est la crise qui a déterminé les possibilités de transformer cet engagement de façon concrète ou non.

Cependant, nous voulions savoir les critères retenus par la DDFiP 49 pour l'attribution de cette prime. En effet, j'ai été interpellée par des agents qui sont venus travailler pendant le confinement à la demande de leur chef de service et qui ne sont pas attributaires de la prime !

M Derrac n'a rien répondu sur les critères sauf qu'elle était attribuée à des collègues qui avaient travaillé, souvent avec des charges plus importantes que d'habitude, pendant la crise aux mois de mars et avril, tous les grades A, B et C sont concernés.

Il a juste indiqué que le DG avait précisé que 30% était un plafond donc la DDFiP 49 n'a accordé la prime qu'à 25% des collègues !!! Scandale ! Je lui ai demandé d'être « plus équitable », car de toutes façons il y aura des collègues lésés, en allant jusqu'au plafond donc 30%,

Il a refusé ! Les collègues non attributaires apprécieront ! Et là M Derrac avait toute la latitude pour augmenter les bénéficiaires de la prime.

- **Ressources humaines**

Au vu du message sur Ulysse national sur un mouvement « complémentaire » des cadres B au 22 juin, les « groupes de travail » mutations pour la DDFiP 49 sont décalés au moins pour les cadres B et C. La Direction nous informera quand elle aura fixé les dates.